

FEDERATION NATIONALE DES PORTS ET DOCKS C.G.T.
263 rue de Paris - Case n° 424 - 93514 MONTREUIL CEDEX
Tél. : 01.48.18.82.96 - Fax : 01.48.18.82.94

E-MAIL : contact@portsetdocks.org

Documentation Générale n° 11
Circulaire portuaires n° 06

Montreuil,
le 23 janvier 2014

Le 4 février, 2 heures de grève

- *A l'appel d'IDC de manière à passer un message fort en soutien vis-à-vis des camarades portugais et pour dénoncer la politique ultralibérale de l'Europe*

Le 6 février 2014, 24 heures de grève

1. *Pour s'associer à l'appel de notre Confédération, pour contrer la politique patronale appliquée par le gouvernement social-démocrate*
2. *Et réaffirmer nos exigences face aux attaques de nos métiers portuaires*

Le 12 février 2014, 24 heures de grève

- *A l'appel de la Fédération Nationale des Ports et Docks CGT pour réaffirmer notre détermination face aux problématiques actuelles*

Camarades,

Les motifs d'insatisfaction et les raisons d'exprimer notre colère ne manquent pas. Précarité, misère, maltraitance sociale, conditions de vie et de travail dégradées, tout pousse le salarié à se retrancher dans la crainte de perdre son emploi, ses acquis ou son existence sociale !

Depuis des décennies maintenant, nos adversaires de classes cultivent l'individualisme afin de pousser chacun à rechercher son propre intérêt, car au quotidien, il est beaucoup plus facile de fermer les yeux quand on croise un sans-abri, beaucoup plus facile de baisser la tête quand son collègue le plus proche se fait licencier, et beaucoup plus facile de regarder le soir sa télévision confortablement installé pour connaître le chiffre de participation au dernier mouvement de grève.

Seulement, tout ce contexte n'est pas une fatalité, une sorte de passage obligatoire en ces temps de crise et d'austérité. Le pouvoir de réagir et de changer les choses appartient à chacun !

Les richesses créées par notre travail doivent prioritairement servir à la réponse aux besoins sociaux, à la création d'emplois de qualité, à la revalorisation du SMIC, à la hausse des salaires pour vivre mieux et permettre une relance de la consommation des ménages et permettre ainsi un redémarrage de la croissance.

- ✚ Divisons par deux les dividendes des actionnaires, et dégageons pas moins de 120 milliards d'euros pour l'emploi, et les revalorisations des minimas sociaux
- ✚ Ouvrons le débat sur le « coût du capital » pour répartir autrement la richesse produite et redistribuons ainsi une partie des dividendes pour le développement des entreprises et l'amélioration des rémunérations et conditions de travail.

Pendant que le gouvernement abdique chaque jour davantage face aux pressions du Medef annonçant au passage et sans états d'âme, la fin du financement de la politique familiale par les entreprises, le salariat régresse et la pauvreté augmente !! et tout ceci avec l'aide des médias, beaucoup plus attachés à vous parler de la vie privée du Président de la République plutôt que de vous expliquer tous les effets néfastes de la loi des finances 2014 ou encore les effets de l'augmentation de la TVA.

Ce n'est pas le travail qui coûte, c'est le capital. Pour preuve, en 30ans, le nombre de jours travaillés pour rémunérer les actionnaires est passé de 11 à 45 jours et la campagne sur le « coût du travail » orchestrée par le Medef ne vise qu'à culpabiliser les salariés et à permettre à une minorité de s'accaparer les richesses produites par notre travail.

Au niveau européen, IDC a décidé d'organiser une action le 4 février 2014 en appelant à 2 heures d'arrêt de travail dans tous les ports de manière à passer un message fort la conférence des travailleurs portuaires européens du 05 maars 2014 en précisant que cette action était le début d'une campagne de soutien vis-à-vis de nos camarades portugais et pour dénoncer la politique portuaire ultralibérale de l'Europe et de ses états membres.

Coté portuaires, les problématiques actuelles se renforcent et génèrent beaucoup d'inquiétudes pour l'avenir de nos professions. Ce contexte pose inévitablement la question du niveau de l'action nécessaire pour impulser le changement tant attendu par chacun. Ainsi dans ce contexte, la fédération forte du mandat unanime donné par les deux commissions techniques portuaires, appelle l'ensemble des portuaires à 24 heures d'arrêt de travail, les 06 et 12 février 2014 face aux :

- Nombreuses tentatives de remise en cause perpétuelle des statuts et emplois portuaires.
- Difficultés de finalisation des discussions relatives à l'application de la CCNU dans toutes les places portuaires.
- Augmentation du dumping social et dilapidation des réserves foncières des GPM à des fins industrielles.
- Absence de réelles volontés à élargir le champ d'application de la CCNU, notamment dans le fluvial.
- Manque réel de moyens d'investissement pour assurer la compétitivité de nos places portuaires combinée à l'absence de trafics depuis l'application de la réforme de 2008,

Ainsi, de notre point de vue, toutes les conditions sont réunies pour s'organiser se rassembler, s'unir et agir, dans l'unité, de porter ensemble nos exigences en matière de salaires, d'emplois, de conditions de travail, de protection sociale, de service public.

Ensemble le 4 février pour montrer notre solidarité à nos Camarades portugais et pour adresser un véritable message à l'Europe ultralibérale

Ensemble le 6 février pour participer massivement aux manifestations organisées par les structures territoriales de la CGT

Ensemble le 12 février, pour démontrer à nos adversaires, l'unité et la détermination des portuaires pour nos emplois et statuts.

Agissons, portons nos revendications et retrouvons-nous unis, déterminés, combatifs, pour nous, nos familles et nos enfants. Redistribuons les cartes, et établissons le rapport de force indispensable pour mener les combats, les luttes de classe révolutionnaires pour contrecarrer l'ordre établi du capitalisme dans l'intérêt des travailleurs.

**UNIS, DETERMINES et MOBILISES
AU SEIN DE LA FEDERATION NATIONALE DES PORTS ET DOCKS CGT
Et de l'ensemble de ses branches portuaires**

Le Secrétariat